

Nouveautés sPAIEctade version 4.4.6r3

- 1. Déclaration de Mouvements de Main-d'Oeuvre (DMMO) pour les établissements d'au moins 50 salariés
- 2. Nouvelles bases d'exonération ZRR/ZRU et ZFU
- Nouveautés diverses
 Pourcentage TP sur bulletin de paie
- 3.2 Format d'écritures comptables Coriolis
- 3.3 Commandes de traitement de texte

CONFIGURATIONS MINIMALES

- Windows : Windows 2000 / XP / Vista
- Windows Serveur 2003
- Macintosh et Mac Intel : Mac OS X 10.3.9 et supérieur
- Mémoire vive (RAM) : 512 Mo

RAPPEL GENERAL SUR LA MISE A JOUR



Il n'est pas nécessaire d'installer les mises à jour intermédiaires qui n'auraient pas été faites, ni de conserver les anciennes versions. Chaque mise à jour contient le programme complet.

Avant la mise à jour :

Il est nécessaire de connaître le nom et l'emplacement du fichier de données, qui sont à vérifier de préférence avant d'installer une mise à jour.

• Utilisateurs Windows :

Dans sPAIEctacle, consulter le menu Aide - A propos de sPAIEctacle et cliquer sur le mot Données qui fournit le nom du fichier de paie. Le répertoire s'ouvre. Vérifier son emplacement sur le disque dur (par exemple avec un clic droit sur le fichier. Choisir Propriétés).

• Utilisateurs Mac :

Dans sPAIEctacle, consulter le menu sPAIEctacle - A propos de sPAIEctacle et cliquer sur le mot Données qui fournit le nom du fichier de paie. Le répertoire s'ouvre. Vérifier l'empla-

cement du fichier (par exemple en faisant 🗰 + I ou menu Fichier - Lire les informations) sur le fichier).

Pendant la mise à jour :

- ✓ Une alerte apparaît. Cliquer sur le bouton OK.
- ✔ Un dialogue propose la sauvegarde du fichier de paie avant mise à jour. Il est recommandé d'accepter.
- ✓ La mise à jour terminée, le fichier s'ouvre à l'écran, prêt à servir.



La mise à jour dans une ver-

sion supérieure du logiciel n'entraîne pas celle du paramétrage (taux de cotisations. chiffres clés...). Celle-ci est à faire par l'utilisateur en fonction de l'actualité législative. Les courriers Privilège contenant les nouveautés législatives et les manipulations à effectuer pour les appliquer sont disponibles dans l'Espace Clients sur www.spaiectacle.com









La nouvelle législation s'applique aux ZRR, ZRU et ZFU à partir du 1er janvier 2009, (à l'exception des associations déclarées «organisme d'intérêt général» situées en ZRR pour les contrats conclus avant le 1er novembre 2007).



Pour la mise en place de ce paramétrage simplifié, les fiches solution «ZRR et ZRU» et «ZFU» sont disponibles sur www.spaiectacle.com >> Espace Clients >> Fiches solution >> Contrats aidés territoriaux

Régularisation des paies

Il est nécessaire de régulariser les paies déjà effectuées. Les exonérations étant patronales, le net à payer des salariés ne sera pas affecté.

- ✓ Effectuer avant toute chose le paramétrage décrit dans la fiche Solution.
- ✓ Aller au menu Fichier Sauvegarde. Valider avec OK.

✓ La sauvegarde terminée, aller au menu Paramètres - Paramétrage de la paie. Sélectionner Catégories salariales - Mutuelles et cliquer sur Ouvrir.

ZRR : zone de revitalisation rurale ZRU : zone de redvnamisation ZFU : zone franche



sPAIEctacle 4.4.6r3



✓ Sélectionner l'ancienne catégorie salariale (par exemple, ZRR<2009) avec un seul clic.	
 Liste de toutes les cat. salariales Paies liées Catégorie salaria Cas Général Dirigeant Régimes retraite 	
Fonctionnaire CAE Liste des retenues ire Stagiaire Liste des codes DUCS venir Contrat d'avenir Liste des cat. professionnelles venir ZRR Cas général (autre cas particulier) ZRV Cas général Cas général ZFU Cas général Cas général	
Une fenêtre Sélection de paies s'ouvre à l'écran.	
 Dans la sélection de paies, cliquer sur Chercher». 	
Recherche de paies	
Profession commençant par Type de contrat est Analytique commençant par Code n° objet commençant par	
Rubrique commençant par Retenue commençant par Code risque commençant par Numéro AEM commençant par	
Affichage du résultat • Liste ou consultation si moins de 1 fiche(s) trouvée(s) Uiste Consultation Autre recherche Chercher dans sélection Annuler OK Sélection (en bas) (et non sur OK).	
On ne doit plus avoir à l'écran que les paies des salariés concernés, depuis janvier 2009.	
 Cliquer sur Modification» dans la barre des icônes. La première paie s'ouvre en modification. Dans la liste déroulante <i>Cat. salariale</i>, choisir la <u>nouvelle</u> catégorie salariale. 	
 Cliquer sur le bouton pour passer à la paie suivante. Modifier ainsi la catégorie salariale dans toutes les paies. Cliquer sur OK sur la dernière paie. 	
Les paies ont été recalculées au fur et à mesure de cette manipulation. Néanmoins, il est recommandé de recalculer les cumuls des salariés pour terminer.	
✓ Dans la sélection de paies à l'écran, cliquer sur us «Listes liées» et choisir Salariés liés dans la liste déroulante. Une fenêtre Sélection de salariés s'ouvre à l'écran.	Pour la ré- gularisation
 Cliquer sur Ajout de paie - Recalcul des paies» et choisir <i>Recalcul des paies</i>. Valider le panneau qui apparaît avec le bouton OK. Cliquer sur <i>Continuer</i> pour accepter la sauvegarde. Confirmer le recalcul avec OK. Il est possible que le recalcul final ne constate aucune différence. S'il y en a, la liste s'affichera à l'écrap. Valider avec OK et l'impression est soubaitée, sinon cliquer sur <i>Annuler</i>. 	<i>auprès de</i> <u>l'URSSAF</u> , imprimer de nouveau le(s) récapitulatif(s) de cotisations DUCS
Les manipulations sont terminées.	URSSAF de la période concernée (mois ou trimestre selon la périodicité de déclaration de l'entreprise).



sPAIEctacle 4.4.6r3

SPaiECTACLE

3 Nouveautés diverses

3.1 Pourcentage TP sur bulletin de paie

Pour les salariés à temps partiel, le pourcentage de temps partiel s'imprime à présent sur le bulletin de paie, en dessous du numéro de sécurité sociale.

3.2 Format d'écritures comptables Coriolis

Menu Fichier - Société (ou) Etats - Ecritures comptables

Le format d'export d'écritures comptables «Coriolis» (comptablité des établissements publics) a été intégré à sPAIEctacle 4.4.6r3.

Ce format est accessible dans la liste déroulante *Format d'export* de la fiche *Société* (onglet *Caisses*) et de l'onglet *Options* du panneau *Ecritures comptables* lors de l'export.

3.3 Commandes traitement de texte

Les commandes suivantes ont été créées :

- DateDebutMois

- DateFinMois

